

# Consignes sanitaires

Pensez à vous inscrire sur notre site [plaisancebridge.fr](http://plaisancebridge.fr). Les mesures sanitaires limitent le nombre de tables et imposent l'inscription préalable.



Apportez votre propre masque. Vous pouvez porter une visière mais cela ne dispense pas du port du masque.



Lavez- vous les mains avec du gel hydroalcoolique à l'entrée du club et au début de chaque position.



Prenez votre stylo et ne le prêtez pas.



Le coin café et les vestiaires sont supprimés.



Du produit désinfectant sera à votre disposition pour désinfecter les sanitaires avant et après utilisation.



Afin de respecter les mesures de distanciation, les kibbitz sont interdits.



En cas de non- respect de ces contraintes, les responsables sont habilités à demander au joueur de quitter la salle.



Les droits de table sont inchangés mais le règlement se fera par chèque, billets, carte d'abonnement ou pièces de 0,5€ ; 1€ ; 2€ exclusivement. Faites l'appoint car il n'y aura pas de restitution de monnaie.



Sur la table, seront affichées les règles à respecter pendant le jeu.



Après le tournoi, prévenez sans délai le Club si vous présentez des signes d'infection dans les heures ou jours qui suivent le tournoi. Le Club se chargera alors d'informer les autres joueurs qu'ils ont été en présence d'un porteur de virus tout en respectant votre anonymat.



**C'est au prix de ces contraintes que nous pourrons jouer en sécurité et profiter pleinement du plaisir de nous revoir.**

**A bientôt**

**La Présidente Annie Zimmermann**